



CC Grand Cognac Communauté de communes (Siren : 241600345)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

| | |
|--------------------|-----------------------------|
| Nature juridique | Communauté de communes (CC) |
| Commune siège | Cognac |
| Arrondissement | Cognac |
| Département | Charente |
| Interdépartemental | non |

Date de création

| | |
|------------------|------------|
| Date de création | 14/12/1993 |
| Date d'effet | 14/12/1993 |

Organe délibérant

| | |
|--------------------------------|----------------------|
| Mode de répartition des sièges | |
| Nom du président | M. Michel GOURINCHAS |

Coordonnées du siège

| | |
|--------------------------------|---------------------------------------|
| Complément d'adresse du siège | 50, avenue Paul Firino Martell BP 216 |
| Numéro et libellé dans la voie | |
| Distribution spéciale | |
| Code postal - Ville | 16111 COGNAC CEDEX 11 |
| Téléphone | 05 45 36 64 30 |
| Fax | 05 45 32 15 82 |
| Courriel | contact@cc-cognac.fr |
| Site internet | |

Profil financier

| | |
|---|----------------------------------|
| Mode de financement | Fiscalité professionnelle unique |
| Bonification de la DGF | oui |
| Dotation de solidarité communautaire (DSC) | non |
| Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) | non |
| Autre taxe | non |
| Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) | non |
| Autre redevance | non |

Population

| | |
|-----------------------------|--------|
| Population totale regroupée | 35 519 |
|-----------------------------|--------|

Densité moyenne 195,18

Périmètre

Nombre total de communes membres : 14

| Dept | Commune (N° SIREN) | Population |
|------|-------------------------------------|------------|
| 16 | Ars (211600184) | 745 |
| 16 | Boutiers-Saint-Trojan (211600580) | 1 501 |
| 16 | Bréville (211600606) | 528 |
| 16 | Châteaubernard (211600895) | 3 746 |
| 16 | Cherves-Richemont (211600978) | 2 508 |
| 16 | Cognac (211601026) | 19 416 |
| 16 | Gimeux (211601521) | 745 |
| 16 | Javrezac (211601695) | 639 |
| 16 | Louzac-Saint-André (211601935) | 1 054 |
| 16 | Merpins (211602172) | 1 025 |
| 16 | Mesnac (211602180) | 423 |
| 16 | Saint-Brice (211603048) | 1 010 |
| 16 | Saint-Laurent-de-Cognac (211603303) | 892 |
| 16 | Saint-Sulpice-de-Cognac (211603550) | 1 287 |

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 21

| Compétences exercées par le groupement |
|---|
| <p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Autres actions environnementales</p> <p><i>Soutien aux actions des associations de défense et/ou protection, de sensibilisation à l'environnement visant à protéger les habitats ou les espèces remarquables du territoire communautaire. Création d'une Maison de la Nature et de l'Environnement. Mise en valeur du fleuve et des berges de la Charente : réhabilitation des rives et aménagements connexes. Participation à la sauvegarde des Marais d'Ars, Merpins et Gimeux. Balisage et promotion de chemins de randonnées sur le territoire communautaire. Participation à la sauvegarde du patrimoine architectural appartenant au domaine public des communes membres : édifices culturels et bâtiments non culturels classés ou inscrits au titre des Monuments Historiques. Participation à la restauration du petit patrimoine rural public ou privé des communes membres. Participation à la restauration du mobilier inscrit ou classé appartenant au domaine public des communes membres. Participation aux travaux d'aménagement d'espaces publics et de traverses de zones agglomérées des communes membres. Participation aux travaux d'enfouissement des réseaux sur le domaine public des communes membres.</i></p> |
| <p>Sanitaires et social</p> <p>- Action sociale</p> <p><i>Soutien à l'insertion professionnelle et sociale des publics en difficulté. Adhésion à la Mission Locale d'Insertion des Jeunes.</i></p> |
| <p>Développement et aménagement économique</p> <p>- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique</p> |

Création, aménagement, extension, entretien et gestion de toutes les zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ;

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Sont d'intérêt communautaire la réalisation, l'aménagement et la gestion d'ateliers relais à l'exception de ceux destinés à accueillir les métiers d'art ; la réalisation, l'aménagement et la gestion d'hôtel d'entreprises, de pépinières d'entreprises ; l'accueil, l'information et l'orientation des porteurs de projets en collaboration, avec les organismes compétents ; le soutien aux porteurs de projets économiques par l'appui au montage de dossier et la recherche de financement ; le soutien à la création et au maintien des commerces et des marchés ruraux ; la promotion du territoire et des produits du terroir au sein de manifestations rassemblant au moins : 20 exposants - 1 000 visiteurs.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Est d'intérêt communautaire le Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique.

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Sont d'intérêt communautaire les équipements sportifs suivants : Le complexe omnisport des Vauzelles ; Le centre équestre de Boussac ; Les locaux du CYRC ; La salle Jean Monnet ; Les gymnases Félix Gaillard et Claude Boucher ; Le stade d'athlétisme Félix Gaillard ; Le complexe tennistique de Saint Brice ; Les installations sportives du site de la Grave ; Le stand de tir du Dominant ; Les locaux du canoë kayak ; le complexe aquatique des Vauzelles ; l'espace mutualisé des Vauzelles ; le stade de football Claude Boué de Chateaubernard.

- Activités péri-scolaires

Activités périscolaires liées à la réforme des rythmes scolaires.

- Activités culturelles ou socioculturelles

Réalisation ou soutien de manifestations culturelle. Sont d'intérêt communautaire les manifestations culturelles répondant aux critères suivants : réalisation sur le territoire de la Communauté ; notoriété ou fréquentation dépassant le territoire communautaire ; donnant lieu à de la médiation culturelle. Mise en réseau et coordination des bibliothèques et médiathèques du territoire communautaire.

- Activités sportives

Soutien des sportifs de haut niveau (niveau national minimum), licenciés dans un club du territoire communautaire et ayant déjà obtenu un podium dans leur discipline ; Soutien des manifestations d'envergure nationale ou internationale ; Soutien des manifestations fédérant plusieurs associations sportives situées sur plusieurs communes du territoire communautaire ; Organisation de cycles d'initiation des scolaires aux football, rugby, basket-ball et aviron ; Soutien financier aux actions mutualisées d'accompagnement technique et pédagogique auprès de plusieurs clubs du territoire communautaire ; Subventionnement des clubs sportifs hébergés exclusivement dans des équipements sportifs d'intérêt communautaire. Organisation de cycles d'initiation des scolaires aux football, rugby, basket-ball, aviron, hand-ball et autres sports.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Création de zones d'aménagement concerté nouvelles à vocation exclusivement économique (industrielle, artisanale, commerciale, tertiaire).

- Organisation des transports urbains

Gestion du réseau de transport urbain régulier et à la demande sur le secteur couvert par le périmètre de transport urbain. Installation et entretien des abribus nécessaires au réseau de transport organisé sur le Périmètre de Transport Urbain (PTU).

- Etudes et programmation

Shéma global d'aménagement.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Sont d'intérêt communautaire : la création et la gestion d'aménagements cyclables situées à l'intérieur des parties agglomérées des communes membres ; le soutien à la création ou la restructuration de voies et points de croisements communaux et départementaux desservant des zones d'activités ou des équipements communautaires ; le soutien à la création de voies nouvelles communales desservant des hôpitaux ou des équipements communautaires ; le soutien aux travaux de restructuration du réseau d'eaux pluviales présentant des dysfonctionnements générés par des équipements communautaires.

Développement touristique

- Tourisme

Création, aménagement et gestion d'équipements touristiques d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire les équipements suivants : le Camping de Cognac, le Moulin de Prézier, l'espace Découverte en pays du Cognac, la base de loisirs André Mermet, les aires de services pour camping-cars, la gabare « La Dame Jeanne ». Soutien à l'Office de Tourisme de Cognac. Soutien à l'amélioration et/ou la création de chambres d'hôtes, de gîtes, de meublés.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Politique du logement social

Sont d'intérêt communautaire : le Programme d'Intérêt Général et les Opérations pour l'Amélioration de l'Habitat ; le soutien à l'acquisition et la réhabilitation de bâtiments destinés à la création de logements locatifs sociaux ; le soutien à l'acquisition et à la viabilisation de terrains destinés à la création de logements locatifs sociaux neufs ; le soutien aux organismes intervenant dans le domaine du logement social ; l'habitat et l'accueil des gens du voyage, dans le cadre du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage.

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Autres

- Autres

Participation au service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la Charente ; Participation au financement de l'aéroport de Cognac/ Châteaubernard et à la ligne low cost « Angoulême/Londres Stansted ».

Production, distribution d'énergie

- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)

Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie Production et distribution de chaleur : création et gestion de réseaux de chaleur d'intérêt communautaire. Sont considérés d'intérêt communautaire : les réseaux de chaleur fournissant de la chaleur à au moins un équipement/bâtiment communautaire, ayant une puissance biomasse de 0.8 MW minimum, ayant un taux de couverture en énergie renouvelable supérieur à 50 % et permettant la réalisation d'une économie de facture énergétique pour l'ensemble des abonnés de premier établissement.

Adhésion à des groupements

| Dept | Groupement (N° SIREN) | Nature jur. | Population |
|------|---|-------------|------------|
| 16 | SYND MIXTE ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE EN CHARENTE (251601761) | SM ouvert | 175 750 |
| 16 | SYNDICAT MIXTE DES AEROPORTS DE CHARENTE (200006674) | SM ouvert | 162 687 |
| 16 | Syndicat mixte de cohérence de la région de Cognac (200039287) | SM fermé | 82 203 |
| 16 | SYND MIXTE DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE ET DE GAZ DE LA CHARENTE (251600060) | SM ouvert | 366 776 |
| 16 | Pôle Territorial Ouest Charente Pays du Cognac (200048858) | SM ouvert | 82 203 |

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)